



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE Bureau

PROCES VERBAL N° 1 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	06/07/2020
Présidence :	M. Cyril BARLIER
Présent(s) :	MM. Richard DOGUET, Jean-Christophe JONCHERAY, Yoann SALMON et Simon TERRIEN
Invités :	MM. Carlos CASTRO, Carlos DA SILVA, Steve GABORIAU, Romain GERNIGON, Frédéric LIGER, Quentin OLLIVIER, Jean-Max RIVAIN et Fabrice SARRAZIN (membre du CODIR et responsable de la CDPA)

1. Mise en place du bureau de la CDA

Les arrêts de Michel HUET et Jean-Noël BOULIDARD, et, le souhait de Richard DOGUET de quitter la présidence de la CDA, nécessitent une réorganisation de la Commission.

Le Bureau tient à les remercier de leur investissement tout au long de ces années.

La commission s'articulera, par conséquent, à compter ce jour, de la manière suivante :

- Président CDA : Cyril BARLIER
- Présidents délégués : Jean-Christophe JONCHERAY
Simon TERRIEN
- Secrétaire : Richard DOGUET
- Responsable désignations seniors : Jean-Max RIVAIN
- Responsable désignations jeunes : Thierry DEROUET
- Responsable désignations Futsal : Mael MESSAOUDI
- Responsable observations : Yoann SALMON
- Responsable Technique : Simon TERRIEN
- Gestion du groupe promotionnel : Frédéric LIGER (responsable)
Carlos CASTRO
Carlos DA SILVA
- Gestion des stages annuels : Florian PETIT (responsable)
Quentin OLLIVIER

- Suivi des Jeunes Arbitres de District (JAD) : Jean-Christophe JONCHERAY
- Suivi des Très Jeunes Arbitres (-15 ans) : Steve GABORIAU
- Responsable gestion ressources humaines : Jean-Christophe JONCHERAY

2. Réunions CRA, ETRA et CODIR

- CRA du 24 juin 2020 :

Le président de CDA, Cyril BARLIER, était présent à cette réunion lors de laquelle de nombreux sujets ont été abordés, dont la gestion des désignations, des observations et l'organisation des Formations Initiales Arbitres (FIA).

- ETRA du 25 juin 2020 :

Cyril BARLIER et Simon TERRIEN ont participé à cette réunion organisée en visio-conférence, et à laquelle l'ensemble des Equipes Techniques Départementales des Arbitres (ETDA) participaient.

Le sujet principal abordé a été l'organisation des futures Formations Initiales Arbitres (FIA). Des décisions ont été prises pour la mise en place des prochaines sessions :

- 3 formateurs par session, avec un nombre de stagiaires qui pourra être compris entre 12 et 24 (maxi).
- Priorité sera donnée aux encadrants disponibles sur les 3 dates de la session.
- Il n'y aura plus d'internat en 49 pour les candidats mineurs.
- La note minimum au questionnaire théorique de l'examen sera de 15 sur 30.
- Les dates des 3 sessions ont été arrêtées :
 - Les 10, 11 et 17 octobre 2020 et le 24 octobre (pour les consignes départementales)
 - Les 14, 15 et 21 novembre 2020 et le 28 novembre (pour les consignes départementales)
 - Les 16, 17 et 23 janvier 2021 et le 30 janvier 2021 (pour les consignes départementales)

Par ailleurs, il est décidé que chaque CDA devra désigner un Arbitre Assistant par match senior de catégorie R2, organisé dans le 49.

Enfin, la date du prochain examen de Ligue a été fixée au 19 septembre 2020.

- CODIR du 29 juin 2020 :

La composition des différentes commissions a été actée par le CODIR, pour une mise en place effective à compter du 1^{er} Juillet 2020.

La date de l'Assemblée Générale de District est fixée au vendredi 6 novembre à Longuenée en Anjou, toujours sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

3. Préparation début de saison

○ Réunion de rentrée :

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, cette réunion générale **obligatoire** à laquelle participeront également les observateurs, se déroulera le 5 septembre 2020 dans les locaux de l'IFEPSA (face au District). Deux groupes sont prévus : 1 seniors et 1 jeunes. Durée maximale : 2 h 00.

Une confirmation sera adressée aux arbitres et observateurs dans la 2^{ème} quinzaine d'août.

○ Stages obligatoires :

A ce jour, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, il est encore difficile de se projeter quant à une éventuelle organisation de ceux-ci.

Toutefois, la matinée du 12 septembre 2020 est retenue pour l'organisation d'un stage spécifique destiné aux arbitres stagiaires ayant été reçus lors des 3 sessions de Formations Initiales Arbitres (FIA) la saison dernière (2019/2020). Leur test théorique annuel et leur test physique se dérouleront lors de cette matinée.

○ Tests physiques :

Ils seront organisés les matinées des 19 et 20 septembre 2020. Le lieu leur sera précisé lors de la convocation.

○ Observations :

Il est validé les modifications suivantes :

Pour les arbitres classés D1 :

- 2 groupes de 12 arbitres vont être formés
- 1 observateur par groupe sera désigné (1 observation par arbitre)
- Un classement à la place sera fait par chacun d'eux

- Puis, pour le classement général, dans chacun des groupes, seront pris en compte : ce classement pratique (terrain), la note de l'examen théorique, la note administrative

- Les arbitres terminant 11^{ème} et 12^{ème} dans chacun des groupes seront affectés, la saison suivante, en catégorie D2

Pour les arbitres classés D2 :

- Des groupes d'arbitres seront également formés
- 1 observateur par groupe sera désigné (1 observation par arbitre)
- Classement à la place établi par chacun d'eux

- Puis pour le classement général, dans chacun des groupes, seront pris en compte : le classement pratique (terrain), la note de l'examen théorique, la note administrative
- Les arbitres majors accéderont à la D1
- Les arbitres terminant dans les derniers dans chacun des groupes seront affectés, la saison suivante, en catégorie D3

Pour les Arbitres Assistants spécifiques :

- 1 groupe
- 1 observateur pour ce groupe
- Classement à la place

- Puis, pour le classement général, seront pris en compte : le classement pratique (terrain), la note de l'examen théorique, la note administrative
- L'arbitre major sera récompensé

Pour les arbitres classés en D3/D4 et JAD : aucune modification pour cette saison : 1 note pratique, 1 note examen théorique et 1 note administrative permettront d'établir un classement sur la saison, par niveau.

Sous réserve de l'accord du Comité Directeur, concernant les observateurs, il n'y aura plus de limite kilométrique, tout en mettant en place un contrôle permettant de respecter, pour l'ensemble, une enveloppe budgétaire identique à la saison passée. Yoann SALMON se chargera du suivi ces désignations.

Le règlement intérieur devra être modifié afin de tenir compte de ces évolutions, validées par le CODIR.

4. Axes de travail saison 2020/2021

Le président de la CDA fixe quelques axes de travail pour la saison prochaine.

Arbitrage chez les jeunes :

- Arbitrage des jeunes par les jeunes
- U19 : réflexion sur la progression des arbitres de cette catégorie pour les mettre dans les meilleures dispositions pour leur accession en seniors
- Améliorer le suivi des Jeunes Arbitres et des arbitres stagiaires sortant de la Formation Initiales Arbitres.

Relations CDPA :

Fabrice SARRAZIN, président de la CDPA (Commission Départementale de la Promotion de l'Arbitrage) et Cyril BARLIER, président de la CDA) soutiennent l'idée que les 2 commissions doivent travailler ensemble et dans un axe commun.

Comme le souligne Fabrice SARRAZIN, la CDPA est une Commission qui évolue petit à petit. Des pistes de travail se concrétisent :

- Mise en place de réunions dans les clubs afin de susciter l'intérêt de la fonction d'arbitre
- Réunions d'information destinées aux arbitres bénévoles des clubs
- Projet de création d'un label permettant de récompenser les clubs qui forment, accompagnent et suivent leurs arbitres formés.

5. Mouvements

Démissions :

- Simon TAILLIBERT (Ste Gemmes / Loire O.)
- Anaëlle POTVIN (Seiches-Marcé AS)
- David EVRARD (Parçay La Pellerine)
- Julien CHAUVEAU (Le May / Evre E.)
- Thibault ROMAN (Montreuil Juigné BF)
- Stany GARRY (Noyant ASD)
- Jérémy MOQUET (Ecouflant AS)
- Aurélien RAHMANI (Chazé Vern AS)

Année sabbatique :

- Léa VIOLIN (Baugé EA Baugeois)

Prochaine réunion :

☞ *Bureau le 22/07/2020 à 19 h 00 (en visio)*

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. BARLIER Cyril	M. JONCHERAY Jean-Christophe